



# Rapport de gestion 2016



# ECOVAL PROGRAMME D'INSERTION

---

## 1. RÔLE ET FONCTION DU SERVICE

---

EcoVal est un service d'insertion professionnelle et sociale, créé en 2010. Il fournit des prestations au Service cantonal de l'emploi, à l'Office cantonal de l'aide sociale et au Service cantonal des migrations. Depuis son ouverture, l'institution a adapté plusieurs fois ses orientations afin de répondre aux besoins de l'économie locale et à ceux de ses mandants.

Le Service de l'emploi et l'Office de l'aide sociale du canton de Neuchâtel ont, pour la 5ème année consécutive, réitéré leur confiance en EcoVal en lui commandant des places supplémentaires. Nous sommes passés de 31 à 37 bénéficiaires placés dans notre structure, entre l'année 2015 et 2016.

Cette augmentation d'accueil nous a permis d'obtenir des subventions supplémentaires qui ont été utilisées pour de nouvelles prestations en faveur de ces bénéficiaires. Nous avons pu engager un nouveau collaborateur pour seconder notre responsable de l'atelier d'horlogerie, investir dans des formations complémentaires pour nos collaborateurs et faire plusieurs investissements dans des machines et moyens pédagogiques.

Durant l'année 2016, 133 personnes ont participé au programme. Elles ont eu accès à de nombreuses formations et activités leur permettant d'étoffer leur bagage professionnel.

Pour rappel, les bénéficiaires proviennent :

- De l'aide sociale en contrat ISP (contrat d'insertion socioprofessionnelle) ;
- De l'assurance chômage Art. 64a LACI (convention d'emploi temporaire) ;
- Des mesures d'intégration professionnelle MIP (fin de droit de chômage) ;
- De la mesure Art. 59d LACI (mesure de formation) ;
- Du service des migrations (mesure d'insertion précoce).

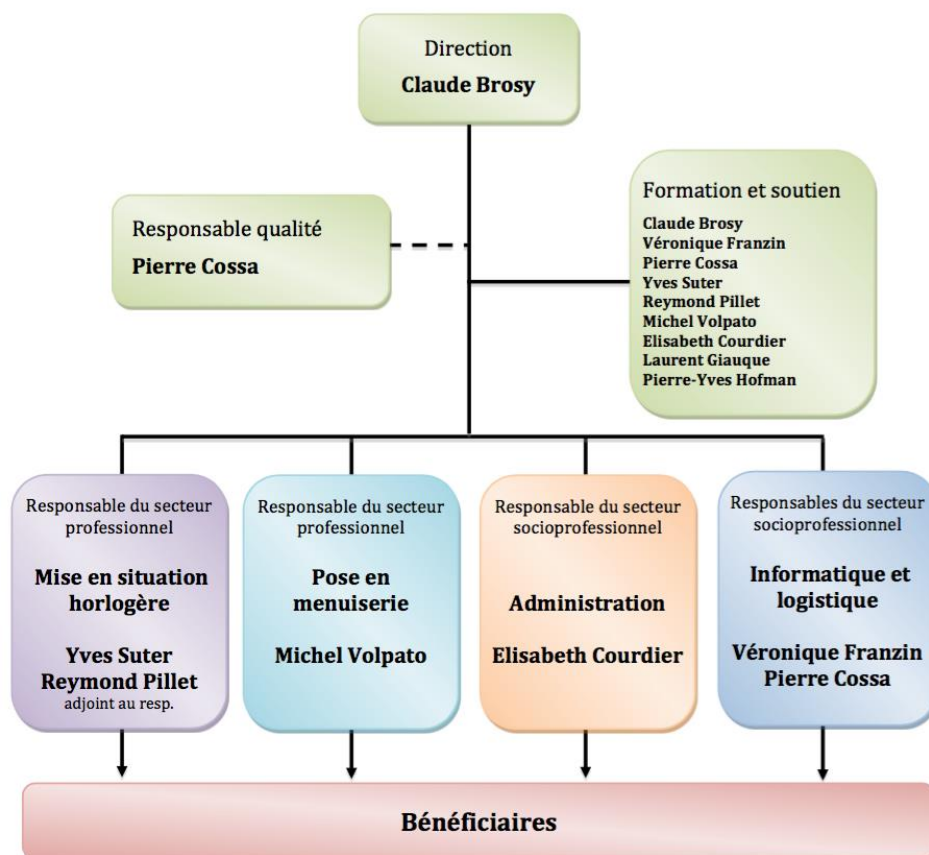
Préoccupé par l'importance de l'amélioration continue de ses processus, EcoVal a adapté plusieurs fois ses orientations et infrastructures pour répondre aux besoins de ses bénéficiaires et de ses mandants. Depuis son ouverture, EcoVal a fortement évolué au niveau de ses effectifs ainsi que de ses prestations et c'est pour cette raison qu'une organisation adéquate a été mise en place durant ces années.

EcoVal tire ses revenus de subventions cantonales et fédérales, ainsi que dans une moindre mesure des ventes de ses produits.

---

## ORGANIGRAMME 2016

---



## 2. ACTIVITÉ 2016

---

### ADMINISTRATION

---

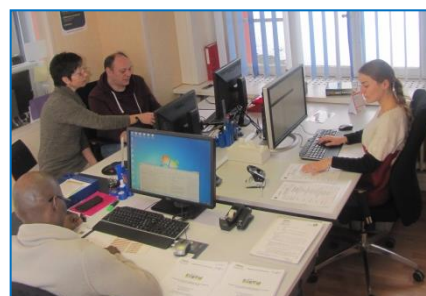
Trois bénéficiaires à temps complet (ou quatre à temps partiel) œuvrent dans ce secteur sous la direction d'une responsable. L'administration est divisée en deux secteurs, l'administration et la réception.

Les activités de l'administration sont les suivantes :

- gestion des heures de présences/absences des bénéficiaires ;
- travaux administratifs de gestion des dossiers des bénéficiaires ;
- petite correspondance, classement ;
- travaux administratifs de soutien à la recherche d'emploi ;
- tenue du journal interne, le « P'tit Eco ».

Quant à la réception, les activités sont :

- réception téléphonique ;
- accueil des visiteurs et des clients ;
- divers travaux de secrétariat ;
- économat (fournitures de bureau).



Une collaboration avec le CEFNA de Neuchâtel nous permet d'accéder à des formations en ligne. Ces prestations complètent des formations théoriques mises en pratique durant toute la période du contrat du bénéficiaire.

### INFORMATIQUE, LOGISTIQUE ET VENTE

Ces ateliers en lien avec l'informatique se rapprochent aussi des métiers de gestionnaire de commerce de détail, magasiniers et vendeurs, trois secteurs d'activités pour lesquels nous avons pu installer un nouvel outil de gestion, soit une GPAO (gestion d'une production assistée par ordinateur). Notre nouveau formateur complète l'encadrement qui spécialise nos bénéficiaires sur cet outil et augmente ainsi leur employabilité dans des techniques industrielles actuelles.

- logistique
  - gestion du stock par (ERP) (entreprise resource planning)
  - collecte d'équipements informatiques, nettoyage du matériel, tri, recyclage.
- préparation et installation du matériel pour la vente géré par GPAO (gestion de production assisté par ordinateur)
  - formatage des disques durs et installation des ordinateurs
  - test du matériel, dépannage par procédure
- vente et gestion clientèle par procédure et suivi (ERP)
  - organisation de la surface de vente du magasin
  - gestion du service après-vente.



Des formations complémentaires théoriques sont mises en pratique durant toute la période de la formation.

Descriptif	Recette	Nombre	Descriptif	Recette	Nombre
PC fixes	Fr. 19'312.60	245	Dépannages	Fr. 730.50	26
PC portables	Fr. 9'617.20	53	Ventes externes par nos partenaires et internet	Fr. 1315	26
Ecrans seuls	Fr. 29'38.20	113	Autres ventes	Fr. 3'861.76	
Ventes de matériel divers	Fr. 1'443.00	90	Chiffre d'affaires 2015	Fr. 38'140.96	

### MISE EN SITUATION HORLOGÈRE

L'augmentation de la demande de formation dans ce domaine nous a permis de créer un nouvel atelier dans de nouveaux locaux attenants à notre bâtiment (côté est). Il offre un volume répondant à cette augmentation d'effectif, tout en s'adaptant à de nouvelles activités d'atelier répondant aux normes recherchées par ce secteur.

Cet atelier de mise en situation horlogère est en adéquation avec les besoins du marché du travail régional. Des collaborations avec des entreprises horlogères de la place ont permis de définir précisément quelques compétences actuellement recherchées dans la production horlogère.

Les activités sont diversifiées :

- garnissage de platines et ponts (T0)
- montage de différents mouvements horlogers (T1)
- pose de cadrans et d'aiguilles (T2)
- montage de bracelets (T3)
- encartage d'aiguilles de montres
- pose d'appliques, mise en plaque et pose sur cadrans
- pose de pierres et tenons sur chargeurs au binoculaire
- opérations de contrôle qualité, visuel et dimensionnel



S'ajoutent des formations théoriques qui abordent les points suivants :

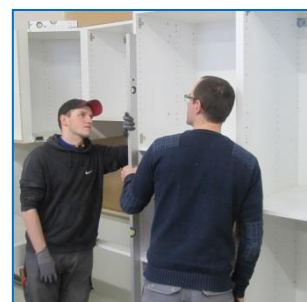
- base du vocabulaire horloger, Connaissance des outillages horlogers
- ergonomie et hygiène

- identification des pièces d'un mouvement de base et bracelet
- lecture de plans et connaissance de base des matériaux

### POSEUR EN MENUISERIE

La collaboration régulière avec des entreprises du bâtiment permet de définir continuellement les compétences nécessaires pour s'insérer dans ce secteur. Avec l'appui du Service de l'emploi, une formation théorique et trois formations pratiques sont dispensées :

- formation théorique
  - dessin technique
  - mathématiques
  - connaissances de base des matériaux
- poseur de battants
  - pose d'éléments de fermetures, fenêtres, volets, portes d'entrée et de communication.
- agenceur
  - montage et pose de différents éléments d'agencement de menuiserie, cuisines, salles de bain, caissons, etc.
- poseur de parquet
  - pose de différentes sortes de parquets collés ou flottants.



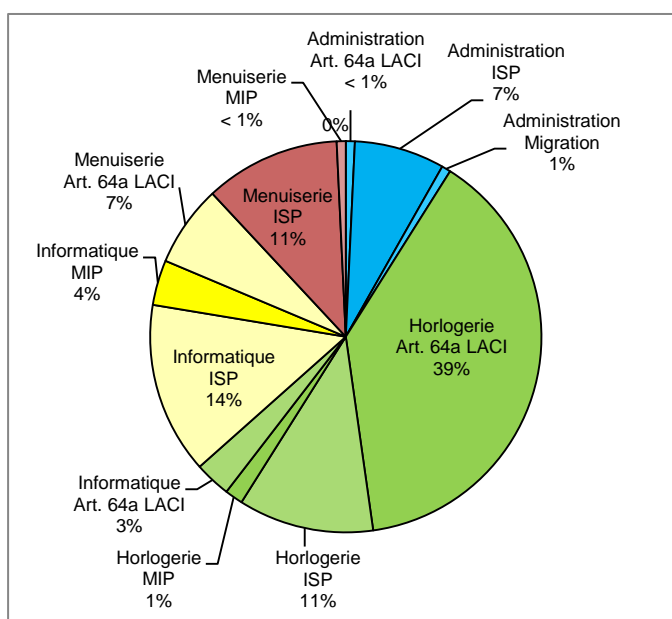
La formation dispensée inclut la dimension d'assainissement des bâtiments selon les normes en vigueur. Elle correspond ainsi aux nouvelles pratiques de rénovation des bâtiments, qui ne demandent pas des compétences approfondies en menuiserie, mais un savoir-faire dans la pose d'éléments préfabriqués en grande série.

## 3. BILAN DU SUIVI SOCIOPROFESSIONNEL

### PROVENANCE DE NOS BÉNÉFICIAIRES

Durant l'année 2016, 134 personnes ont intégré le programme.

Nombre de contrats par provenance et par secteur d'activité		
Administration	Art. 64a LACI	1
	ISP	10
	Migration	1
Horlogerie	Art. 64a LACI	52
	ISP	15
	MIP	2
Informatique	Art. 64a LACI	4
	ISP	19
	MIP	5
Menuiserie	Art. 64a LACI	9
	ISP	15
	MIP	1
Total		134

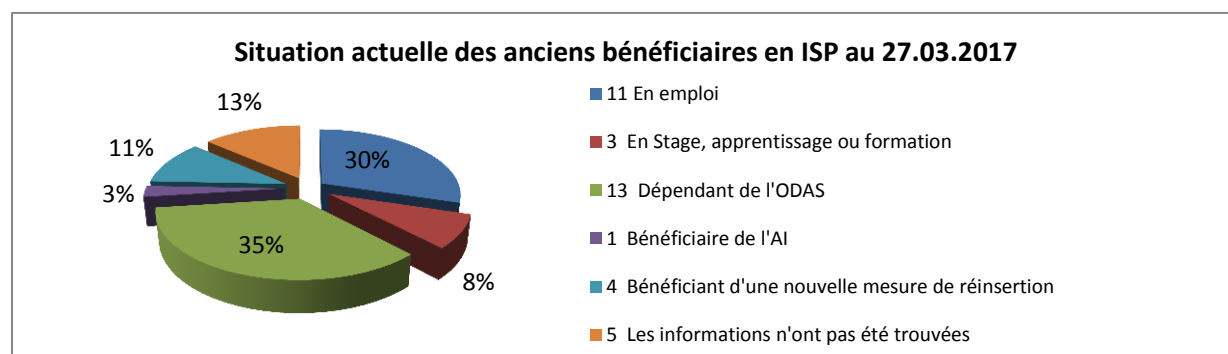
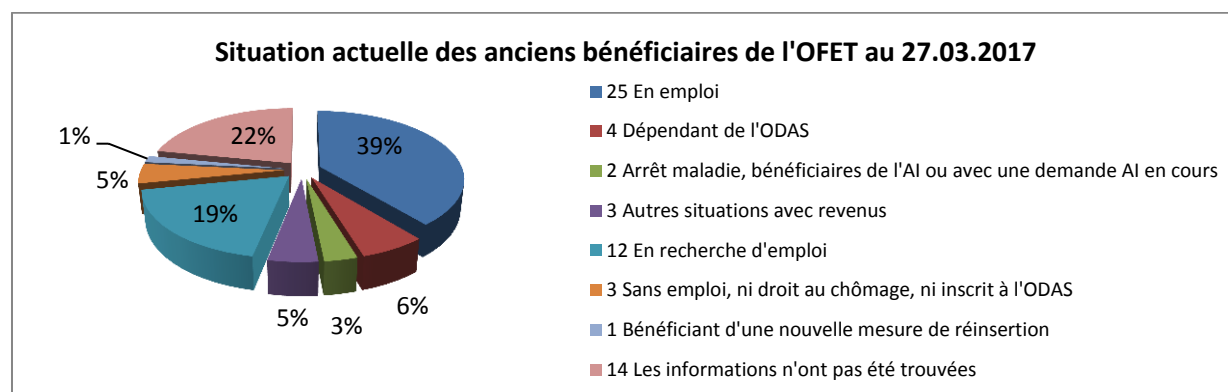


## SITUATION DE NOS BÉNÉFICIAIRES EN 2016

<b>Situation des bénéficiaires provenant de l'Office des emplois temporaires (OFET) (Art.64a, MIP, migration) et de l'Aide sociale (ODAS) (ISP) – statistiques du 1.1.2016 au 31.12.2016</b>			
Selon le modèle statistique pratiqué par EcoVal depuis son ouverture, qui prend en compte les motifs de départ de nos bénéficiaires.			
Provenance	OFET	ODAS	OFET + ODAS
Nombre total ayant transité par EcoVal	76	58	134
Nombre se trouvant encore à EcoVal au 1.1.2017	13	20	33
Nombre de résiliations de contrats	3	10	13
Nombre de reprises de formation	2	4	6
Nombre de fins de contrats	36	15	51
Nombre ayant retrouvé un emploi	22	9	31
Nombre total ayant quitté EcoVal	63	38	101
<b>Pourcentage d'insertion</b>	<b>34 %</b>	<b>23 %</b>	<b>31 %</b>

Ainsi, sur 101 personnes ayant quitté EcoVal au cours de l'exercice 2016, 31 ont retrouvé un emploi, ce qui correspond à un taux d'insertion de 31 %. Nous sommes relativement satisfaits de ce taux malgré la mauvaise conjoncture que nous avons vécu en 2016, tout en étant conscients que des améliorations sont encore possibles.

Pour mesurer l'impact de nos prestations sur les bénéficiaires ayant quitté EcoVal en 2016, un sondage a été effectué pour connaître leur situation au 1er mars 2017, dont voici les résultats :



Ce que nous remarquons avec ce sondage, c'est que pour plus d'un tiers des bénéficiaires sortant de chez EcoVal, ceux-ci sont soit dans un emploi ou dans la concrétisation d'un projet professionnel. Seul un 35% environ de ces bénéficiaires sont en recherche d'emploi et actuellement sans développement spécifique de projets professionnels (formations, stages ou autres).

## SATISFACTION DE NOS BÉNÉFICIAIRES

Pour savoir si nos prestations conviennent à l'ensemble de nos bénéficiaires, un questionnaire de satisfaction est distribué et rempli par nos bénéficiaires lors de leur départ. Ces questionnaires sont analysés trimestriellement, pour nous permettre de mettre en place des plans d'actions correctives d'amélioration de nos prestations.

Résultats obtenus en 2016 sur 87 questionnaires (notes sur 6):

Questions posées aux bénéficiaires	Moyenne
On a pris le temps de m'expliquer le fonctionnement, les règles à suivre et les attentes de la structure qui m'a accueilli	5.6
On a pris le temps de faire connaissance avec moi et mon histoire, mon vécu	5.5
On m'a présenté toute l'équipe (encadrement, autres personnes placées)	5.7
J'ai toujours trouvé quelqu'un de disponible quand j'ai voulu parler, quand j'avais besoin d'aide ou de conseils	5.6
La prise en charge m'a aidé à mieux affronter mes difficultés	5.4
L'encadrement me traite avec respect	5.6
L'encadrement respecte ma culture, mes habitudes de vie, mes différences	5.6
L'encadrement est compétent et juste	5.5
L'encadrement me donne des responsabilités	5.4
Les locaux sont accueillants	5.3
La salle de pause est accueillante	5.4
La salle de pause est suffisamment équipée	5.4
Les locaux et équipements sont bien entretenus	5.4
L'ambiance de travail entre bénéficiaires est bonne	5.4
L'ambiance entre bénéficiaires et l'encadrement est bonne	5.6
Travail effectué	5.5
Travail effectué valorisant	5.5
Développement des connaissances	5.6
Développement de la socialisation, des rapports humains	5.4
M'a permis de retrouver un rythme de travail	5.5
Les activités de formations réalisées sont utiles à mon insertion professionnelle	5.4
Les moyens de formation multimédia, supports informatiques documents, outillages/équipement atelier, m'ont été utiles	5.5
Le soutien reçu dans ma recherche de stages et/ou d'emplois est en adéquation avec mon projet	5.5
Je recommande ce placement.	5.9
Mon objectif professionnel a-t-il été atteint ?	5.0

**Moyenne totale      5.49**

Avec une moyenne totale de **5.49**, nous constatons que nos bénéficiaires sont satisfaits, voire très satisfaits de nos prestations. Plusieurs projets sont toutefois en cours pour évaluer le degré d'autonomie de nos bénéficiaires, facteur qui nous permettra d'avoir un bon indicateur de l'évolution de ceux-ci et de la pertinence de notre suivi.

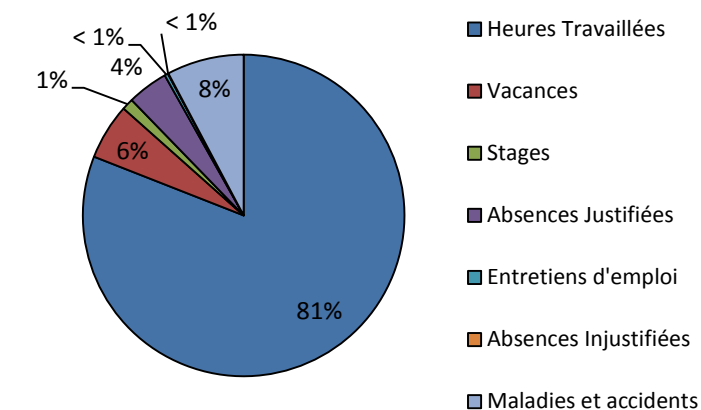
Chaque formation théorique est aussi évaluée par des questionnaires de satisfaction spécifiques, ce qui nous a permis de revoir et supprimer certaines formations complémentaires non adaptées en faveur d'autres plus appropriées. Comme certaines formations techniques qui ont été remplacées par des formations et suivis en job coaching.

## STATISTIQUE DE PRÉSENCE

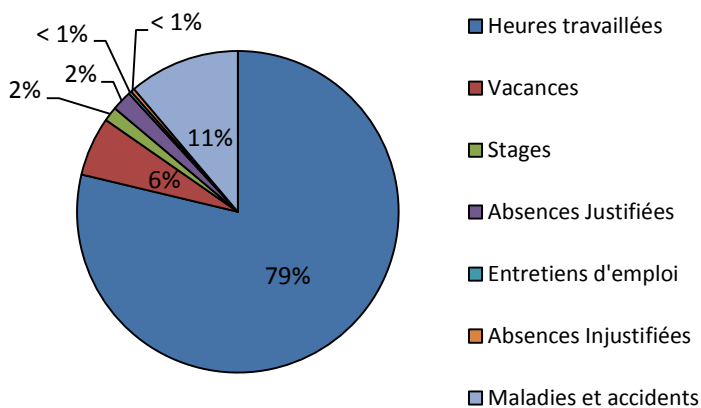
Durant l'année 2016, les bénéficiaires provenant de l'aide sociale et de l'Office des emplois temporaires ont, durant leurs contrats d'insertion, comptabilisé des heures pour différents motifs ci-dessous.

Bilan du 1.1.2016 au 31.12.2016 :

Bénéficiaires de l'Office des emplois temporaires (OFET)	
Motif	Heures
Heures travaillées	25199 h
Vacances	2445 h
Stages	504 h
Absences justifiées	1783 h
Entretiens d'emploi	151 h
Absences injustifiées	26 h
Maladies et accidents	3372 h
Heures justifiées et de présences	30082 h
Absences injustifiées et maladies	3398 h
<b>Taux d'absentéisme en %</b>	<b>10 %</b>



Bénéficiaires de l'aide sociale (ODAS)	
Motif	Heures
Heures travaillées	23168 h
Vacances	1749 h
Stages	429 h
Absences justifiées	594 h
Entretiens d'emploi	89 h
Absences injustifiées	110 h
Maladies et accidents	3289 h
Heures justifiées et de présences	25848 h
Absences injustifiées et maladies	3399 h
<b>Taux d'absentéisme en %</b>	<b>11.6 %</b>



### Taux d'absentéisme moyen Ofet + Odas = 10.8%

Le taux d'absentéisme est un très bon indicateur de la santé et de la motivation de ses collaborateurs, en l'occurrence des bénéficiaires, ainsi que de la qualité des formations.

Cela fait plusieurs années que ce taux baisse passant de plus de **15%** en 2011 à **10% en 2016**, même s'il reste supérieur au taux moyen dans les entreprises du marché primaire (env. 5%). Cet écart démontre bien que notre public est fragilisé, notamment par la perte d'emploi. Mais nos bénéficiaires peuvent, s'ils sont mis dans un environnement adéquat, s'adapter aux exigences du marché de l'emploi.

## 4. EFFECTIFS

Quatre ateliers sont actuellement en fonction au sein d'EcoVal.

- administration (une responsable à 90% pour trois bénéficiaires)
- horlogerie (un responsable à 100% et un adjoint à 50% pour dix-huit bénéficiaires)
- informatique (deux responsables à 60% et 50% pour neuf bénéficiaires)
- menuiserie (un responsable à 90% pour sept bénéficiaires)

Le programme compte, en outre, un formateur en mathématiques et en français pour l'équivalent d'un 20%, un consultant externe à 10% assumant des soutiens individuels privés dans l'administratif et le juridique, enfin un directeur à 100% assumant également des fonctions relatives à la formation et en job coaching ainsi que des remplacements.

Au total, le personnel d'encadrement et de direction est composé de 9 personnes pour l'équivalent de 5.70 EPT.



## 5. PROJETS RÉALISÉS OU INITIÉS EN 2016

---

### ENGAGEMENT D'UN COLLABORATEUR A L'HORLOGERIE

---

Pour répondre aux attentes de nos mandants qui placent des bénéficiaires avec 3 niveaux de qualifications et de compétences dans le domaine de l'horlogerie, il a été décidé d'engager un adjoint pour seconder notre responsable horloger. Nos formations ont également été revues et 2 plans de formations bien distincts ont été élaborés pour ces besoins. Des stages de validations d'acquis en entreprises nous permettent d'augmenter nos partenariats avec de nombreuses entreprises et d'ajuster nos formations aux attentes des partenaires.

### FORMATIONS EN FRANCAIS

---

Nos formations en français sont dispensées aux bénéficiaires par un enseignant qualifié.

Elles leur permettent de réviser ou d'acquérir certaines notions indispensables pour travailler dans les domaines visés par les activités d'EcoVal. Elles sont dispensées deux demi-jours par semaine, selon une formule modulaire et adaptée aux besoins des participants.

Les services placeurs sont totalement convaincus par ces prestations qui apportent un réel renforcement de l'employabilité des bénéficiaires.



### JOB COACHING

---

La nouvelle organisation de l'encadrement permet au directeur d'apporter un suivi bimensuel aux bénéficiaires dans leurs démarches de recherche d'emploi.

Cette offre permet :

- une réévaluation et une concrétisation des projets professionnels des bénéficiaires ;
- une remise à niveau des documents de recherche d'emploi des bénéficiaires ;
- la mise en place et le suivi de stages de validation d'acquis en entreprise ;
- de meilleurs partenariats avec des entreprises et un meilleur suivi des ex-bénéficiaires ayant retrouvé un emploi.

### FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CIBLÉES AUX BESOINS DES BÉNÉFICIAIRES

---

Afin de compléter les formations pratiques, divers modules de formations spécifiques ont été développés et donnés en 2015. Certains bénéficiaires ont ainsi reçu des enseignements dans les domaines suivants :

- communication employé-employeur afin de comprendre les attentes et besoins actuels des entreprises ;
- formation de secouriste d'entreprise avec la collaboration des ambulanciers communaux.

### SOUTIEN À LA VIE LOCALE ET COLLABORATION INTERINSTITUTIONS

---

EcoVal participe à la foire de Couvet, ce qui permet à la fois de contribuer à la diversité de cet événement (en offrant la possibilité aux clients de s'équiper en informatique à moindre frais), mais aussi de se faire connaître. Il collabore également avec le Cora à Fleurier, Emmaüs La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'avec les programmes d'insertion Atelier 93 à Corcelles et Ateliers Phénix à Neuchâtel dans la vente de matériels informatique d'occasion, ce qui permet à un public largement extra régional d'accéder à nos produits.

## 6. ETAT DE SITUATION À LA FIN DE L'ANNÉE 2016

---

L'exercice 2016 se termine d'une manière particulière pour EcoVal, puisqu'il voit la structure quitter le statut de service communal pour devenir au 1<sup>er</sup> janvier 2017 une antenne de l'OSEO (Œuvre suisse d'entraide ouvrière), qui s'installe ainsi dans le canton de Neuchâtel. Face aux enjeux à venir en matière de réinsertion professionnelle, il était devenu nécessaire, tant pour le Conseil communal que pour la direction d'EcoVal, de doter le programme de davantage de souplesse et de réactivité.

Parmi les différentes options possibles, celle retenue a été une externalisation en s'appuyant sur une structure active dans le domaine de l'insertion, reconnue sur le plan fédéral, comptant quelque 900 collaborateurs et confrontée déjà, dans d'autres cantons, à la loi d'attribution des marchés publics qui pourrait bientôt concerner Neuchâtel. Avec l'OSEO, EcoVal devrait ainsi pouvoir disposer d'un partenaire compétent et solide, lequel trouve ici l'opportunité de s'implanter dans le canton. Il est à ce titre réjouissant que son siège neuchâtelois se trouve à Val-de-Travers.

Le Conseil communal a décidé de rester impliqué en siégeant dans le comité de l'OSEO Neuchâtel pour trois ans au moins. Il est satisfait de cette évolution, tout comme de l'excellent travail réalisé depuis 2010 par EcoVal au profit des bénéficiaires, mais aussi de l'économie de la région. L'augmentation continue du nombre de places apporte la preuve qu'EcoVal a su répondre aux attentes des organes subventionneurs et tout porte à croire que la structure saura le faire à l'avenir avec son nouveau statut, qui ne modifiera par ses relations avec les services cantonaux compétents tant qu'elle répondra à leurs attentes.

Notons encore que les comptes 2016 d'EcoVal avant régularisation se clôturent par un déficit dû à plusieurs imprévus, notamment le départ de notre responsable de l'atelier menuiserie et son remplacement. Pour réduire ce déficit, des frais de fonctionnement ont été diminués et certains entretiens ont été reportés à l'année suivante. Ce dépassement sera compensé par des subventions, tel que prévu par le mandat de prestation, et un par un prélèvement à la réserve.

Le solde de la réserve d'EcoVal sera transféré à l'association OSEO Neuchâtel.

EcoVal a toujours pour objectif de poursuivre ses missions de formation, de soutien aux demandeurs d'emploi et d'augmenter ses partenariats avec les entreprises du canton pour réduire le taux de chômage et le nombre de bénéficiaires à l'aide sociale. Nous espérons que la confiance réitérée du Service de l'emploi et de l'Office de l'Aide Sociale, par l'augmentation du nombre de places, perdurera au sein de cette nouvelle association.

En annexe : Comptes 2016

DICASTERE DE L'ECONOMIE, FINANCES ET  
INTÉGRATION SOCIALE  
LE CONSEILLER COMMUNAL



FREDERIC MAIRY

ECOVAL PROGRAMME D'INSERTION  
PROFESSIONNELLE ET SOCIALE  
LE DIRECTEUR



CLAUDE BROSY